Ville de Baie-Comeau

OFFRE D'EMPLOI

Menuisier/Menuisière
Poste temporaire

Concours 26-38

Faire partie de l'équipe de la Ville de Baie-Comeau, c'est avoir à cœur nos citoyens et penser au rayonnement de notre région. C'est également faire preuve d'équité, de transparence, de rigueur, de compétence et de respect.

Nous sommes fiers du service offert aux citoyens depuis 1937, nous désirons répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir!

Vous êtes à la recherche d'un nouveau défi stimulant ayant une portée régionale? Vous voudriez participer au rayonnement de la Ville de Baie-Comeau au sein d'une équipe dynamique? Voici votre chance. Nous cherchons une personne talentueuse telle que vous pour le poste de : **Menuisier/Menuisière.**

Ce qui nous distingue :

Horaire estival sur 4 jours

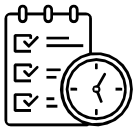

Horaire régulier sur 4 jours et demi

Programme d'aide aux employés

Vos avantages :

Nombre d'heures par semaine : 40 h

Taux horaire : De 31,40 $ à 40,64 $

Compensation de 10 % additionnelle

Vos défis :

- Analyser et recevoir divers plans et schémas ou tracer les esquisses des travaux à exécuter.
- Déplacer des cloisons, en faire de nouvelles, poser des portes, des fenêtres, des serrures, des poignées de porte et des moulures; faire des planchers, en faire le recouvrement, réparer les toitures, poser du revêtement extérieur, faire de l'isolation et du masticage.
- Procéder à la pose des cloisons de gypse, exécuter le tirage de joints, sabler et peinturer.
- Faire l'entretien des portes de garage.
- Fabriquer, réparer, assembler, déplacer et/ou peinturer divers articles tels que tables, étagères, portes, chaises, coffres d'outils, bancs, jeux, kiosques, meubles, etc.
- Aménager l'intérieur des unités mobiles en posant des tablettes, des établis et des casiers.

Ville de Baie-Comeau

Menuisier/Menuisière
Concours 26-38

Vos défis (suite) :

- Dégrossir, aplanir et tailler le bois à l'aide de différentes machines à bois. Voir à l'entretien normal des machines et y faire certains ajustements et réglages.
- Aiguiser et entretenir les outils et les réparer en y installant de nouveaux manches.
- Fabriquer et installer différents coffrages et procéder au coulage, au sciage et à l'excavation de béton.
- Mettre en place les panneaux de signalisation requis pour détourner la circulation ou assurer la sécurité des employés et du public pour les travaux de son poste.
- Procéder à divers travaux de terrassement concernant le béton, le pavé et le muret.
- Conduire, au besoin, un camion de service ou un camion léger de 7 tonnes et moins et aviser de toute défectuosité du véhicule.
- Déneiger les toitures des bâtiments municipaux.

Votre bagage et vos forces :

En tant que **menuisier/menuisière**, vous pourrez faire rayonner vos qualités et vos compétences, notamment grâce à :

- Un diplôme d'études professionnelles (DEP) en charpenterie-menuiserie ou toute autre formation jugée pertinente.
- 6 à 12 mois d'expérience ou toute autre expérience jugée pertinente.
- Une carte d'attestation de l'ASP Construction.
- Un permis de conduire classe 3 valide.
- Une formation sur les portes de garage (atout).
- Un certificat de compétence de la spécialité en tant que compagnon ou apprenti (Emploi-Québec ou Commission de la Construction du Québec) (atout).

À la Ville de Baie-Comeau, nous encourageons la diversité sous toutes ses formes et nous nous engageons à favoriser un environnement de travail inclusif et respectueux de toutes les différences.

POSTULEZ DÈS MAINTENANT!

Faites-nous parvenir votre CV, **vos preuves scolaires ainsi que votre dossier de conduite** à l'adresse suivante : rh@ville.baie-comeau.qc.ca en mentionnant le concours 26-38
avant le 14 septembre 2026, 17 h.

www.ville.baie-comeau.qc.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront avisées par courriel ou par téléphone.
Nous vous remercions de l'intérêt porté envers la Ville de Baie-Comeau.